

# Fonds de revenu stratégique plus RP

---

**ÉTATS FINANCIERS ANNUELS AUDITÉS**

31 décembre 2024

# Fonds de revenu stratégique plus RP

États financiers annuels audités – 31 décembre 2024

## Table des matières

---

Rapport de l'auditeur indépendant	1
État de la situation financière	4
État du résultat global	5
État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	6
Tableau des flux de trésorerie	7
Annexe du portefeuille	8
Notes annexes	12

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux porteurs de parts du  
Fonds de revenu stratégique plus RP

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du Fonds de revenu stratégique plus RP (le « Fonds »), qui comprennent les états de la situation financière aux 31 décembre 2024 et 2023, et les états du résultat global et de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris les informations significatives sur les méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds aux 31 décembre 2024 et 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations. En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du Fonds avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

## Responsabilités de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'IASB, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.*

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

Le 27 mars 2025

# Fonds de revenu stratégique plus RP

## État de la situation financière

Aux 31 décembre

(en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

	2024	2023
	\$	\$
<b>Actif</b>		
<b>Actifs courants</b>		
Placements à la juste valeur	2 989 281 118	2 753 459 374
Trésorerie	84 536 079	20 289 231
Montant à recevoir à la vente de placements	62 377 203	31 796 811
Intérêts à recevoir	25 819 893	22 105 985
Actifs liés aux instruments dérivés	2 912 610	465 721
Souscriptions à recevoir	–	16 989 826
<b>Total de l'actif</b>	<b>3 164 926 903</b>	<b>2 845 106 948</b>
<b>Passif</b>		
<b>Passifs courants</b>		
Placements vendus à découvert à la juste valeur	249 021 342	299 602 699
Montant à payer à l'achat de placements	2 451 548	33 092 357
Intérêts à payer	2 288 896	1 688 087
Frais de gestion à payer (note 8)	1 190 452	845 412
Frais d'exploitation à payer (note 8)	655 977	479 224
Passifs liés aux instruments dérivés	434 105	467 862
Rachats à payer	–	6 073 100
<b>Total du passif</b>	<b>256 042 320</b>	<b>342 248 741</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>2 908 884 583</b>	<b>2 502 858 207</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie</b>		
Catégorie A	82 483 219	70 779 761
Catégorie F	1 904 020 026	1 591 658 156
Catégorie F5	7 535 362	–
Catégorie M	213 828	118 346
Catégorie O	649 595 401	624 576 916
Catégorie P	163 157 667	144 957 683
Catégorie P5	27 833 626	11 572 443
Catégorie A-\$ US	1 474 508	1 677 572
Catégorie F-\$ US	70 632 302	56 151 369
Catégorie P-\$ US	1 938 644	1 365 961
	<b>2 908 884 583</b>	<b>2 502 858 207</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part</b>		
Catégorie A	10,23	10,13
Catégorie F	10,26	10,16
Catégorie F5	10,13	–
Catégorie M	9,74	9,63
Catégorie O	10,07	9,95
Catégorie P	10,06	9,95
Catégorie P5	10,12	10,09
Catégorie A-\$ US	9,97 \$ US	9,86 \$ US
Catégorie F-\$ US	9,95 \$ US	9,84 \$ US
Catégorie P-\$ US	10,08 \$ US	9,97 \$ US

Approuvé par le fiduciaire, RP Investment Advisors LP



Chef de la direction  
 RP Investment Advisors LP  
 Par son associé commandité, RP Investment Advisors GP Inc.

# Fonds de revenu stratégique plus RP

## État du résultat global

Pour les exercices clos les 31 décembre

(en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

	2024	2023
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Produits d'intérêts à des fins de distribution	119 794 737	96 144 941
Dividendes	–	301 047
Variation de la juste valeur des placements, des instruments dérivés et de la trésorerie		
Profits nets (pertes nettes) réalisés	80 464 987	24 113 763
Variation nette des profits (pertes) latents	(22 093 427)	68 009 103
<b>Total des produits</b>	<b>178 166 297</b>	<b>188 568 854</b>
<b>Charges</b>		
Intérêts sur les titres vendus à découvert et frais d'emprunt	13 067 497	9 746 731
Frais de gestion (note 8)	12 356 466	9 048 381
Frais d'exploitation (note 8)	6 894 720	5 426 283
Charges du Fonds (note 8)	76 830	89 741
<b>Total des charges</b>	<b>32 395 513</b>	<b>24 311 136</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>145 770 784</b>	<b>164 257 718</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie</b>		
Catégorie A	3 460 633	4 740 288
Catégorie F	85 956 789	96 968 681
Catégorie F5	7 060	–
Catégorie M	8 249	9 050
Catégorie O	37 573 645	48 272 594
Catégorie P	8 455 947	10 826 351
Catégorie P5	1 269 871	508 109
Catégorie A-\$ US	217 325	91 438
Catégorie F-\$ US	8 586 423	2 767 097
Catégorie P-\$ US	234 842	74 110
	<b>145 770 784</b>	<b>164 257 718</b>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part</b>		
Catégorie A	0,51	0,72
Catégorie F	0,54	0,75
Catégorie F5	0,55	–
Catégorie M	0,57	0,77
Catégorie O	0,59	0,79
Catégorie P	0,56	0,77
Catégorie P5	0,57	0,78
Catégorie A-\$ US	0,49 \$ US	0,70 \$ US
Catégorie F-\$ US	0,52 \$ US	0,73 \$ US
Catégorie P-\$ US	0,56 \$ US	0,77 \$ US

# Fonds de revenu stratégique plus RP

## État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

### Pour les exercices clos les 31 décembre

(en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

	2024										Total
	Catégorie A	Catégorie F	Catégorie F5	Catégorie M	Catégorie O	Catégorie P	Catégorie P5	Catégorie A-\$ US	Catégorie F-\$ US	Catégorie P-\$ US	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	70 779 761	1 591 658 156	—	118 346	624 576 916	144 957 683	11 572 443	1 677 572	56 151 369	1 365 961	2 502 858 207
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3 460 633	85 956 789	7 060	8 249	37 573 645	8 455 947	1 269 871	217 325	8 586 423	234 842	145 770 784
Distributions aux porteurs de parts rachetables attribuables aux éléments suivants :	(2 721 606)	(67 407 646)	(109 977)	(6 755)	(29 566 735)	(6 584 435)	(1 109 467)	(61 823)	(2 506 143)	(72 577)	(110 147 164)
Produits nets tirés des placements	(2 721 606)	(67 407 646)	(109 977)	(6 755)	(29 566 735)	(6 584 435)	(1 109 467)	(61 823)	(2 506 143)	(72 577)	(110 147 164)
Transactions sur parts rachetables	25 459 217	741 505 522	2 139 086	71 396	38 533 963	47 218 027	24 401 487	564 120	19 192 235	715 728	899 800 781
Produit de l'émission de parts rachetables											
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	2 344 539	34 133 302	19 929	6 135	29 566 735	349 910	811 692	34 214	1 997 495	543	69 264 494
Transferts entrants (sortants)	(2 936 405)	964 456	5 672 806	16 457	—	(5 220 103)	1 502 789	1 528	61 300	(62 828)	—
Rachat de parts rachetables	(13 902 920)	(482 790 553)	(193 542)	—	(51 089 123)	(26 019 362)	(10 615 189)	(958 428)	(12 850 377)	(243 025)	(598 662 519)
	-10 964 431	293 812 727	7 638 279	93 988	17 011 575	16 328 472	16 100 779	(358 566)	8 400 653	410 418	370 402 756
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	11 703 458	312 361 870	7 535 362	95 482	25 018 485	18 199 984	16 261 183	(203 064)	14 480 933	572 683	406 026 376
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice	82 483 219	1 904 020 026	7 535 362	213 828	649 595 401	163 157 667	27 833 626	1 474 508	70 632 302	1 938 644	2 908 884 583
	2023										Total
	Catégorie A	Catégorie F	Catégorie F5	Catégorie M	Catégorie O	Catégorie P	Catégorie P5	Catégorie A-\$ US	Catégorie F-\$ US	Catégorie P-\$ US	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de l'exercice	64 767 487	1 042 374 266	—	109 950	534 391 108	140 193 840	—	2 710 181	45 114 056	1 320 911	1 830 981 799
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	4 740 288	96 968 681	—	9 050	48 272 594	10 826 351	508 109	91 438	2 767 097	74 110	164 257 718
Distributions aux porteurs de parts rachetables attribuables aux éléments suivants :											
Produits nets tirés des placements	(2 744 621)	(53 212 492)	—	(5 505)	(29 456 940)	(6 679 108)	(206 186)	(85 747)	(2 284 019)	(64 794)	(94 739 414)
Dividendes	(7 221)	(150 690)	—	(12)	(65 083)	(14 861)	(993)	(175)	(5 772)	(139)	(244 946)
	(2 751 842)	(53 363 182)	—	(5 517)	(29 522 023)	(6 693 969)	(207 181)	(85 922)	(2 289 791)	(64 933)	(94 984 360)
Transactions sur parts rachetables	16 298 153	833 279 025	—	—	99 425 379	24 061 776	11 133 677	8 971	29 747 692	352 450	1 014 307 123
Produit de l'émission de parts rachetables											
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	2 290 002	30 489 114	—	4 863	29 522 024	234 469	174 263	35 220	1 650 182	129	64 400 266
Transferts entrants (sortants)	(2 259 283)	7 134 294	—	—	—	(5 229 456)	354 445	—	25 959	(25 959)	—
Rachat de parts rachetables	(12 305 044)	(365 224 042)	—	—	(57 512 166)	(18 435 328)	(390 870)	(1 082 316)	(20 863 826)	(290 747)	(476 104 339)
	4 023 828	505 678 391	—	4 863	71 435 237	631 461	11 271 515	(1 038 125)	10 560 007	35 873	602 603 050
Augmentation (diminution) nette de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	6 012 274	549 283 890	—	8 396	90 185 808	4 763 843	11 572 443	(1 032 609)	11 037 313	45 050	671 876 408
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de l'exercice	70 779 761	1 591 658 156	—	118 346	624 576 916	144 957 683	11 572 443	1 677 572	56 151 369	1 365 961	2 502 858 207

# Fonds de revenu stratégique plus RP

## Tableau des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 31 décembre

(en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

	2024	2023
	\$	\$
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	145 770 784	164 257 718
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Profits nets) pertes nettes réalisés sur les placements	(124 406 231)	(2 088 798)
Variation nette des (profits) pertes latents sur les placements	25 061 677	(68 827 611)
Achats de placements	(53 791 178 202)	(44 829 193 055)
Achats pour couvrir les positions vendeur	(10 624 910 919)	(9 016 530 686)
Produit de la vente de placements	53 659 151 612	43 964 835 475
Produit des placements vendus à découvert	10 569 878 962	9 124 768 845
(Augmentation) diminution du montant à recevoir à la vente de placements	(30 580 392)	(7 088 922)
(Augmentation) diminution des intérêts à recevoir	(3 713 908)	(8 638 173)
(Augmentation) diminution des actifs liés aux instruments dérivés	(2 446 889)	102 240
Augmentation (diminution) du montant à payer à l'achat de placements	(30 640 809)	8 513 559
Augmentation (diminution) des intérêts à payer	600 809	1 030 159
Augmentation (diminution) des frais de gestion à payer	345 040	209 427
Augmentation (diminution) des frais d'exploitation à payer	176 753	54 355
Augmentation (diminution) des passifs liés aux instruments dérivés	(33 757)	449 456
<b>Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation</b>	<b>(206 925 470)</b>	<b>(668 146 011)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	916 790 607	1 001 368 834
Sommes versées au rachat de parts rachetables	(604 735 619)	(470 320 773)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(40 882 670)	(30 584 094)
<b>Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement</b>	<b>271 172 318</b>	<b>500 463 967</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie au cours de l'exercice</b>	<b>64 246 848</b>	<b>(167 682 044)</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>20 289 231</b>	<b>187 971 275</b>
<b>Trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>84 536 079</b>	<b>20 289 231</b>
<b>Informations supplémentaires</b>		
Intérêts reçus	116 080 829	87 506 768
Intérêts versés	12 466 688	8 716 572
Dividendes reçus	-	301 047

# Fonds de revenu stratégique plus RP

## Annexe du portefeuille

Au 31 décembre 2024

(en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

Nombre d'actions/ valeur nominale	Description du titre	Monnaie locale	Coût moyen (produit) (\$)	Juste valeur (\$)	%
<b>POSITIONS ACHETEUR</b>					
<b>Titres de créance à long terme</b>					
10 480 000	407 INTERNATIONAL INC 5,75 % 14/02/2036	\$ CA	10 969 310	11 662 354	0,40 %
26 425 000	6297782 LLC 5,026 % 01/10/2029	\$ US	37 090 952	37 331 853	1,28 %
28 228 000	ALLIED PROPERTIES REIT 3,095 % 06/02/2032	\$ CA	21 658 575	24 171 072	0,83 %
10 730 000	ALTAGAS LTD 4,672 % 08/12/2028	\$ CA	10 864 376	11 081 086	0,38 %
27 831 000	ALTAGAS LTD 5,597 % 14/09/2053	\$ CA	27 287 188	30 118 430	1,04 %
20 466 000	ALTAGAS LTD 7,2 % 17/07/2034	\$ US	28 577 437	29 697 173	1,02 %
8 234 000	AMERICAN ASSETS TRUST LP 6,15 % 01/10/2034	\$ US	11 640 897	11 790 133	0,41 %
19 900 000	ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/ 3,95 % 22/09/2043	€	29 790 693	30 211 301	1,04 %
2 000 000	BANCO BILBAO VIZCAYA ARG 6,033 % 13/03/2034	\$ US	2 880 692	2 883 379	0,10 %
3 600 000	BANCO SANTANDER SA 4,875 % 18/10/2031	€	5 848 347	5 800 666	0,20 %
11 527 000	BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE 4,442 % 15/11/2034	\$ CA	11 512 406	11 674 776	0,40 %
2 016 000	BARCLAYS PLC 4,973 % 31/05/2031	€	3 169 781	3 132 690	0,11 %
15 000 000	BNP PARIBAS 3,052 % 13/01/2030	\$ US	19 325 372	19 278 287	0,66 %
22 235 000	BNP PARIBAS 5,283 % 19/11/2029	\$ US	31 104 769	31 662 434	1,09 %
38 430 000	BNP PARIBAS 5,906 % 19/11/2034	\$ US	53 998 461	53 832 737	1,85 %
5 000 000	BPCE SA 3,116 % 19/10/2031	\$ US	5 995 759	5 948 763	0,20 %
4 653 000	BPCE SA 5,936 % 30/05/2034	\$ US	6 658 473	6 642 687	0,23 %
20 989 000	BRUCE POWER LP 4,27 % 21/12/2034	\$ CA	20 903 759	20 851 522	0,72 %
75 000 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION 1,75 % 15/06/2030	\$ CA	69 801 750	69 673 500	2,40 %
25 000 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION 2,65 % 15/12/2028	\$ CA	24 459 500	24 646 000	0,85 %
63 032 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION 2,9 % 15/12/2029	\$ CA	62 422 621	62 446 433	2,15 %
126 860 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION 3,6 % 15/12/2027	\$ CA	128 742 879	129 126 987	4,44 %
53 878 000	FIDUCIE DU CANADA POUR L'HABITATION 3,8 % 15/06/2027	\$ CA	53 868 520	54 948 017	1,89 %
22 476 000	GOUVERNEMENT DU CANADA 0,5 % 01/12/2030	\$ CA	19 211 657	19 423 534	0,67 %
12 871 000	GOUVERNEMENT DU CANADA 1,25 % 01/03/2027	\$ CA	12 190 935	12 434 416	0,43 %
14 397 000	GOUVERNEMENT DU CANADA 1,25 % 01/06/2030	\$ CA	12 989 109	13 141 726	0,45 %
9 721 000	GOUVERNEMENT DU CANADA 1,5 % 01/06/2031	\$ CA	8 728 663	8 842 319	0,30 %
3 134 000	GOUVERNEMENT DU CANADA 1,5 % 01/12/2031	\$ CA	2 827 461	2 826 962	0,10 %
1 476 000	GOUVERNEMENT DU CANADA 1,75 % 01/12/2053	\$ CA	1 051 506	1 048 536	0,04 %
5 779 000	GOUVERNEMENT DU CANADA 2,25 % 01/06/2029	\$ CA	5 589 803	5 634 930	0,19 %
75 109 000	GOUVERNEMENT DU CANADA 2,75 % 01/09/2027	\$ CA	74 490 554	74 829 595	2,57 %
57 587 000	GOUVERNEMENT DU CANADA 3 % 01/06/2034	\$ CA	56 952 351	56 625 297	1,95 %
39 060 000	GOUVERNEMENT DU CANADA 3,25 % 01/11/2026	\$ CA	39 060 068	39 282 642	1,35 %
105 786 000	GOUVERNEMENT DU CANADA 3,25 % 01/09/2028	\$ CA	105 856 938	106 995 133	3,68 %
1 299 000	GOUVERNEMENT DU CANADA 3,25 % 01/12/2033	\$ CA	1 298 091	1 305 079	0,04 %
141 145 000	GOUVERNEMENT DU CANADA 3,5 % 01/09/2029	\$ CA	143 824 609	144 456 261	4,96 %
91 763 000	GOUVERNEMENT DU CANADA 4 % 01/03/2029	\$ CA	94 020 050	95 565 658	3,29 %
11 964 000	GOUVERNEMENT DU CANADA 4 % 01/06/2041	\$ CA	12 920 953	13 015 995	0,45 %
4 933 000	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE 4,95 % 29/05/2027	\$ CA	5 091 991	5 096 825	0,18 %
8 222 000	BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE 5,05 % 07/09/2027	\$ CA	8 524 816	8 537 478	0,29 %
7 654 000	CANADIAN NATL RESOURCES 5 % 15/12/2029	\$ US	10 777 668	10 888 000	0,37 %
9 848 000	CENTENE CORP 2,45 % 15/07/2028	\$ US	12 632 059	12 768 694	0,44 %
20 000 000	CENTENE CORP 3 % 15/10/2030	\$ US	24 880 094	24 831 093	0,85 %
25 028 000	CHARTER COMM OPT LLC/CAP 5,25 % 01/04/2053	\$ US	29 416 674	29 045 571	1,00 %
7 890 000	CHARTER COMM OPT LLC/CAP 6,55 % 01/03/2034	\$ US	11 204 528	11 619 390	0,40 %
8 254 000	CHARTWELL RETIREMENT RES 6 % 08/12/2026	\$ CA	8 395 030	8 583 335	0,30 %
1 165 000	CINEPLEX INC 7,625 % 31/01/2028	\$ CA	1 188 121	1 224 240	0,04 %
1 164 000	CITIGROUP INC 3,668 % 24/07/2027	\$ US	1 508 512	1 621 025	0,06 %
33 270 000	CITIGROUP INC 4,542 % 19/09/2029	\$ US	45 956 582	46 524 249	1,60 %
6 733 000	CITIGROUP INC 6,75 % 15/02/2030	\$ US	9 478 068	9 641 262	0,33 %
2 300 000	COMMERZBANK AG 4,125 % 20/11/2031	€	3 380 359	3 411 707	0,12 %
7 949 000	CONAGRA BRANDS INC 5,3 % 01/11/2038	\$ US	10 741 103	10 768 669	0,37 %
7 719 000	COTERRA ENERGY INC 5,9 % 15/02/2055	\$ US	10 862 559	10 481 832	0,36 %

# Fonds de revenu stratégique plus RP

## Annexe du portefeuille

Au 31 décembre 2024

(en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

Nombre d'actions/ valeur nominale	Description du titre	Monnaie locale	Coût moyen (produit) (\$)	Juste valeur (\$)	%
600 000	CRÉDIT AGRICOLE SA 4,375 % 15/04/2031	€	918 544	907 909	0,03 %
	FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER CROMBIE 4,732 %				
2 141 000	15/11/2031	\$ CA	2 140 550	2 167 805	0,07 %
29 738 000	CVS HEALTH CORP 4,78 % 25/03/2038	\$ US	37 594 625	36 987 623	1,27 %
1 466 000	CVS HEALTH CORP 5,125 % 20/07/2045	\$ US	1 814 913	1 775 182	0,06 %
12 021 000	CVS HEALTH CORP 6 % 01/06/2063	\$ US	16 397 067	15 809 109	0,54 %
7 219 000	CVS HEALTH CORP 7 % 10/12/2029	\$ US	10 260 313	10 424 682	0,36 %
26 959 000	DOLLARAMA INC. 5,165 % 26/02/2030	\$ CA	27 536 679	28 634 232	0,98 %
8 368 000	DOLLARAMA INC. 5,533 % 26/08/2028	\$ CA	8 667 120	8 927 066	0,31 %
19 000 000	ÉLECTRICITÉ DE FRANCE SA 2 % 09/12/2049	€	18 763 260	18 434 086	0,63 %
9 000 000	ÉLECTRICITÉ DE FRANCE SA 4,75 % 17/12/2043	€	13 961 388	14 068 729	0,48 %
32 224 000	ÉLECTRICITÉ DE FRANCE SA 5,379 % 17/02/2034	\$ CA	32 580 025	33 802 976	1,16 %
30 468 000	ENBRIDGE INC 4,21 % 22/01/2030	\$ CA	30 661 841	30 940 254	1,06 %
17 061 000	ENBRIDGE INC 5,7 % 09/10/2027	\$ CA	17 542 666	18 001 232	0,62 %
31 035 000	ENBRIDGE PIPELINES INC 4,33 % 22/02/2049	\$ CA	27 015 879	27 998 225	0,96 %
12 521 000	ENMAX CORP 4,695 % 09/07/2034	\$ CA	12 503 589	12 664 741	0,44 %
1 415 000	FINNING INTL INC 4,778 % 13/01/2029	\$ CA	1 415 231	1 468 204	0,05 %
9 704 000	FORD MOTOR CREDIT CO LLC 2,9 % 10/02/2029	\$ US	12 283 915	12 500 926	0,43 %
5 309 000	FORTIS INC 5,677 % 08/08/2033	\$ CA	5 740 690	5 828 804	0,20 %
4 138 000	LES VÊTEMENTS DE SPORT GILDAN INC. 4,711 % 22/09/2031	\$ CA	4 203 857	4 228 664	0,15 %
38 731 000	GOLDMAN SACHS GROUP INC 5,016 % 23/10/2034	\$ US	54 250 544	53 443 040	1,84 %
23 541 000	HSBC HOLDINGS PLC 5,286 % 19/11/2029	\$ US	32 955 164	33 634 873	1,16 %
38 407 000	HSBC HOLDINGS PLC 5,874 % 18/11/2034	\$ US	53 688 850	54 005 936	1,86 %
4 869 000	HUMANA INC 4,95 % 01/10/2044	\$ US	6 009 469	5 947 054	0,20 %
3 228 000	HUMANA INC 5,95 % 15/12/2033	\$ US	4 613 188	4 680 413	0,16 %
2 400 000	ING GROEP NV 4,25 % 26/08/2030	€	3 641 763	3 639 428	0,13 %
9 881 000	INTEL CORP 4,9 % 05/08/2052	\$ US	11 748 542	11 220 647	0,39 %
24 523 000	INTEL CORP 5,7 % 10/02/2053	\$ US	32 181 544	31 252 641	1,07 %
10 174 000	INTER PIPELINE LTD 4,232 % 01/04/2027	\$ CA	10 087 254	10 259 462	0,35 %
9 667 000	INTER PIPELINE LTD 5,71 % 29/03/2030	\$ CA	9 633 162	10 258 524	0,35 %
21 540 000	INTER PIPELINE LTD 6,59 % 09/11/2033	\$ CA	22 668 398	23 887 429	0,82 %
3 450 000	INTER PIPELINE LTD 6,875 % 26/03/2029	\$ CA	3 553 438	3 542 667	0,12 %
2 525 000	INTESA SANPAOLO SPA 3,85 % 16/09/2031	€	3 796 595	3 809 653	0,13 %
5 755 000	INTESA SANPAOLO SPA 4,271 % 14/11/2031	€	8 571 517	8 588 111	0,30 %
23 553 000	JPMORGAN CHASE & CO 5,294 % 22/07/2034	\$ US	33 461 254	33 526 724	1,15 %
14 150 000	JPMORGAN CHASE & CO 5,534 % 29/11/2044	\$ US	20 123 968	19 881 129	0,68 %
5 400 000	LA FRANÇAISE DES JEUX SA 3,375 % 21/11/2033	€	7 990 335	7 941 737	0,27 %
4 885 000	LES COMPAGNIES LOBLAW LIMITÉE 5,115 % 04/09/2053	\$ CA	4 945 586	5 053 972	0,17 %
6 152 000	MORGAN STANLEY 4,654 % 18/10/2029	\$ US	8 551 302	8 658 938	0,30 %
10 000 000	MORGAN STANLEY 5,32 % 19/07/2034	\$ US	14 357 644	14 169 889	0,49 %
9 056 000	MORGAN STANLEY 5,516 % 19/11/2054	\$ US	12 727 632	12 588 642	0,43 %
14 180 000	NISSAN MOTOR ACCEPTANCE 1,85 % 16/09/2026	\$ US	18 590 511	19 160 184	0,66 %
729 000	NISSAN MOTOR ACCEPTANCE 2 % 09/03/2026	\$ US	977 887	1 006 268	0,03 %
3 181 000	NISSAN MOTOR ACCEPTANCE 6,95 % 15/09/2026	\$ US	4 568 577	4 673 688	0,16 %
7 958 000	ONTARIO (PROVINCE DE L') 2,05 % 02/06/2030	\$ CA	7 406 590	7 480 440	0,26 %
55 000 000	ONTARIO (PROVINCE DE L') 2,6 % 02/06/2027	\$ CA	54 112 750	54 476 950	1,87 %
	FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER PRIMARIS 4,998 %				
4 867 000	15/02/2030	\$ CA	4 925 379	5 013 302	0,17 %
14 118 000	ROGERS COMMUNICATIONS INC 3,3 % 10/12/2029	\$ CA	13 083 527	13 710 272	0,47 %
19 954 000	ROGERS COMMUNICATIONS INC 3,75 % 15/04/2029	\$ CA	19 271 227	19 854 829	0,68 %
33 366 000	ROGERS COMMUNICATIONS INC 4,4 % 02/08/2028	\$ CA	32 875 882	34 059 345	1,17 %
13 268 000	ROGERS COMMUNICATIONS INC 5,25 % 15/03/2027	\$ US	16 817 989	18 561 204	0,64 %
31 331 000	ROGERS COMMUNICATIONS INC 5,7 % 21/08/2028	\$ CA	32 273 872	33 350 596	1,15 %
23 824 000	BANQUE ROYALE DU CANADA 4 % 17/10/2029	\$ CA	23 889 516	24 058 905	0,83 %
4 933 000	BANQUE ROYALE DU CANADA 4,642 % 17/01/2028	\$ CA	5 082 766	5 090 560	0,18 %
16 910 000	SAPUTO INC 5,492 % 20/09/2030	\$ CA	18 064 039	18 153 054	0,62 %
3 217 000	SIENNA SENIOR LIVING 2,82 % 31/03/2027	\$ CA	3 156 512	3 147 899	0,11 %

# Fonds de revenu stratégique plus RP

## Annexe du portefeuille

Au 31 décembre 2024

(en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

Nombre d'actions/ valeur nominale	Description du titre	Monnaie locale	Coût moyen (produit) (\$)	Juste valeur (\$)	%
5 925 000	SIENNA SENIOR LIVING 3,45 % 27/02/2026	\$ CA	6 032 463	5 910 010	0,20 %
14 443 000	TELUS CORP 5 % 13/07/2029	\$ CA	14 526 914	15 103 045	0,52 %
36 538 000	LA BANQUE TORONTO-DOMINION 4,423 % 31/10/2034	\$ CA	36 808 732	36 939 553	1,27 %
11 496 000	TRANSURBAN FINANCE CO 4,555 % 14/08/2028	\$ CA	12 607 504	11 606 017	0,40 %
4 126 000	UNIVERSAL HEALTH SVCS 4,625 % 15/10/2029	\$ US	5 664 562	5 730 582	0,20 %
5 862 000	UNIVERSAL HEALTH SVCS 5,05 % 15/10/2034	\$ US	7 830 163	7 875 208	0,27 %
49 319 000	BON/OBLIGATION DU TRÉSOR AMÉRICAIN 4,125 % 30/11/2029	\$ US	70 012 071	70 135 601	2,41 %
1 636 000	BON/OBLIGATION DU TRÉSOR AMÉRICAIN 4,25 % 30/11/2026	\$ US	2 348 598	2 352 205	0,08 %
8 426 000	BON/OBLIGATION DU TRÉSOR AMÉRICAIN 4,25 % 15/08/2054	\$ US	11 259 580	11 086 643	0,38 %
727 000	BON/OBLIGATION DU TRÉSOR AMÉRICAIN 4,375 % 31/12/2029	\$ US	1 044 468	1 044 877	0,04 %
14 801 000	BON/OBLIGATION DU TRÉSOR AMÉRICAIN 4,5 % 15/11/2054	\$ US	21 529 798	20 327 519	0,70 %
12 128 000	VIDÉOTRON LTÉE 3,625 % 15/06/2029	\$ US	16 014 428	16 209 291	0,56 %
8 826 000	WARNERMEDIA HOLDINGS INC 4,693 % 17/05/2033	€	13 257 177	13 210 226	0,45 %
36 883 000	WARNERMEDIA HOLDINGS INC 5,141 % 15/03/2052	\$ US	40 161 436	39 532 772	1,36 %
2 654 000	WELLS FARGO & COMPANY 2,393 % 02/06/2027	\$ US	3 379 747	3 595 312	0,12 %
10 000 000	WELLS FARGO & COMPANY 5,211 % 03/12/2034	\$ US	14 149 680	14 018 781	0,48 %
			<b>2 636 907 075</b>	<b>2 661 120 229</b>	<b>91,48 %</b>
<b>Titres de créance à court terme</b>					
288 277 000	BON DU TRÉSOR CANADIEN 0 % 03/01/2025	\$ CA	288 111 040	288 202 048	9,91 %
30 000 000	ENBRIDGE INC CP 09/01/2025	\$ CA	29 971 917	29 971 920	1,03 %
10 000 000	ENBRIDGE INC CP 13/01/2025	\$ CA	9 966 800	9 986 921	0,34 %
			<b>328 049 757</b>	<b>328 160 889</b>	<b>11,28 %</b>
<b>Total des placements positions acheteur au 31 décembre 2024</b>			<b>2 964 956 832</b>	<b>2 989 281 118</b>	<b>102,76 %</b>
<b>POSITIONS VENDEUR</b>					
<b>Titres de créance à long terme</b>					
(2 857 000)	BUNDESREPUB. DEUTSCHLAND 0 % 15/08/2031	€	(3 694 957)	(3 697 986)	-0,13 %
(15 998 000)	BUNDESREPUB. DEUTSCHLAND 1,25 % 15/08/2048	€	(19 012 075)	(18 309 585)	-0,63 %
(8 225 000)	BUNDESREPUB. DEUTSCHLAND 2,3 % 15/02/2033	€	(12 246 209)	(12 274 672)	-0,42 %
(5 159 000)	BUNDESREPUB. DEUTSCHLAND 2,6 % 15/08/2033	€	(7 847 836)	(7 855 293)	-0,27 %
(24 731 000)	BUNDESREPUB. DEUTSCHLAND 3,25 % 04/07/2042	€	(40 335 611)	(40 179 348)	-1,38 %
(1 295 000)	GOUVERNEMENT DU CANADA 2,75 % 01/12/2055	\$ CA	(1 155 788)	(1 152 097)	-0,04 %
(16 027 000)	BON/OBLIGATION DU TRÉSOR AMÉRICAIN 4,125 % 15/08/2044	\$ US	(20 830 922)	(20 877 154)	-0,72 %
(100 064 000)	BON/OBLIGATION DU TRÉSOR AMÉRICAIN 4,25 % 15/11/2034	\$ US	(140 733 058)	(140 214 143)	-4,82 %
(3 198 000)	BON/OBLIGATION DU TRÉSOR AMÉRICAIN 4,625 % 15/11/2044	\$ US	(4 505 456)	(4 461 064)	-0,15 %
			<b>(250 361 912)</b>	<b>(249 021 342)</b>	<b>-8,56 %</b>
<b>Total des placements positions vendeur au 31 décembre 2024</b>			<b>(250 361 912)</b>	<b>(249 021 342)</b>	<b>-8,56 %</b>
<b>Total des placements au 31 décembre 2024</b>				<b>2 740 259 776</b>	<b>94,20 %</b>
<b>Trésorerie</b>				84 536 079	2,91 %
<b>Profits (pertes) latents sur les contrats de change à terme</b>				481 843	0,02 %
<b>Profits (pertes) latents sur les contrats à terme normalisés</b>				1 996 662	0,07 %
<b>Autres actifs, moins les passifs</b>				81 610 223	2,80 %
<b>Total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>				<b>2 908 884 583</b>	<b>100,00 %</b>

**Fonds de revenu stratégique plus RP**  
**Annexe du portefeuille**  
**Au 31 décembre 2024**  
**(en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)**

Contrats de change à terme								
Contrepartie	Date de règlement		Valeur nominale		Valeur nominale	Taux du contrat	Taux du marché	Profits (pertes) latents (\$)
NORTHERN TRUST CORP	09/01/2025	ACHAT	1 235 000 €	VENTE	1 841 989 \$ CA	1,491	1,489	(2 672)
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	02/01/2025	ACHAT	23 774 000 \$ US	VENTE	34 210 073 \$ CA	1,439	1,438	(31 640)
NORTHERN TRUST CORP	02/01/2025	ACHAT	9 110 000 \$ US	VENTE	13 112 934 \$ CA	1,439	1,438	(16 041)
NORTHERN TRUST CORP	06/01/2025	ACHAT	6 102 250 \$ CA	VENTE	4 093 000 €	1,491	1,489	6 484
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	06/01/2025	ACHAT	110 748 365 \$ CA	VENTE	74 073 000 €	1,495	1,489	430 339
BANQUE NATIONALE DU CANADA	07/01/2025	ACHAT	229 800 800 \$ CA	VENTE	160 000 000 \$ US	1,436	1,437	(177 124)
BANQUE NATIONALE DU CANADA	17/01/2025	ACHAT	287 657 000 \$ CA	VENTE	200 000 000 \$ US	1,438	1,437	295 407
NORTHERN TRUST CORP	27/01/2025	ACHAT	287 233 600 \$ CA	VENTE	200 000 000 \$ US	1,436	1,436	(17 223)
NORTHERN TRUST CORP	03/01/2025	ACHAT	517 600 \$ US	VENTE	500 000 €	1,035	1,034	(559)
NORTHERN TRUST CORP	03/01/2025	ACHAT	600 000 €	VENTE	625 154 \$ US	1,042	1,048	(5 128)
								481 843

Contrats à terme normalisés						
Description	Échéance	Nombre de contrats	Coût notionnel (\$)	Valeur comptable (\$)	Profits (pertes) latents (\$)	
CONTRAT À TERME SUR OBLIGATIONS CAN 10 ANS MARS 2025	Mars 2025	279	33 591 600	34 222 140	630 540	
CONTRAT À TERME SUR OBLIGATIONS CAN 5 ANS MARS 2025	Mars 2025	352	39 336 520	39 874 560	538 040	
BILLET 2 ANS (CBT) É.-U. MARS 2025	Mars 2025	282	83 556 611	83 372 893	(183 718)	
CONTRAT À TERME EURO-BOBL MARS 2025	Mars 2025	(125)	(22 197 868)	(21 940 965)	256 903	
CONTRAT À TERME EURO-BUND MARS 2025	Mars 2025	(44)	(8 966 301)	(8 744 158)	222 143	
CONTRAT À TERME ULTRA É.-U. 10 ANS MARS 2025	Mars 2025	(170)	(27 731 851)	(27 199 097)	532 754	
					1 996 662	

# Fonds de revenu stratégique plus RP

Notes annexes

Au 31 décembre 2024

(en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

---

## 1 Information générale

Le Fonds de revenu stratégique plus RP (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable créée en vertu des lois de la province de l'Ontario le 26 février 2016. L'adresse du siège social du Fonds est le 39 Hazelton Avenue, Toronto (Ontario).

L'objectif principal du Fonds consiste à dégager des rendements ajustés en fonction du risque stables, en termes absolus. Pour ce faire, il investit principalement dans des titres de créance de sociétés de qualité supérieure et dans des titres assimilables à des titres de créance, dont des titres d'État, des titres de créance émis par des organismes et des titres adossés à des crédits mobiliers de premier ordre, qui visent la préservation du capital.

Les activités de placement du Fonds sont gérées par RP Investment Advisors LP (le « gestionnaire de placement »), situé au 39 Hazelton Avenue, Toronto (Ontario), alors que son administration est déléguée à Apex Fund Services Ltd. (l'« administrateur »). Le Fonds verse des frais de gestion au gestionnaire de placement.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le fiduciaire le 25 mars 2025.

## 2 Informations significatives sur les méthodes comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

### Mode de présentation

Ces états financiers ont été dressés selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris les instruments financiers dérivés) à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVRN »).

Un rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture des parts du Fonds est présenté dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, incluant les changements liés aux flux de trésorerie et changements sans contrepartie de trésorerie.

Les pages suivantes présentent un sommaire des principales conventions comptables suivies par le Fonds pour la préparation des états financiers.

### a) Devises

#### *Monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds*

Les éléments inclus dans les états financiers du Fonds sont évalués dans la monnaie reflétant le mieux le principal environnement économique où le Fonds exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers du Fonds sont présentés en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds.

#### *Conversion des devises*

Les transactions libellées en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle du Fonds au taux de change en vigueur aux dates respectives des opérations. Les actifs et les passifs étrangers libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds au taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière.

# Fonds de revenu stratégique plus RP

Notes annexes

Au 31 décembre 2024

(en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

---

Le profit et la perte de change découlant de la conversion d'éléments libellés en devises sont présentés à l'état du résultat global. Le profit (la perte) de change afférent aux actifs financiers et aux passifs financiers à la JVRN est présenté à titre de profit net (perte nette) réalisé et de variation nette du profit (perte) latent sur les placements, instruments dérivés et trésorerie dans l'état du résultat global. Les profits (pertes) de change sur les actifs financiers et les passifs financiers autres que ceux classés à la JVRN sont présentés dans les profits nets (pertes nettes) réalisés et latents dans l'état du résultat global.

## b) Actifs financiers et passifs financiers

### *Classement*

Le Fonds classe ses placements dans des titres de créance ou de capitaux propres et des fonds d'investissement à capital variable en fonction du modèle économique suivi pour la gestion de ces actifs financiers et en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

La gestion de ces actifs financiers et l'appréciation de leur rendement reposent sur la juste valeur. Le Fonds gère également ces actifs financiers avec l'objectif de tirer des flux de trésorerie par voie de vente. Le Fonds n'a pas utilisé l'option permettant de désigner irrévocablement tout titre de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (la « JVAERG »). Ces actifs financiers sont donc obligatoirement évalués à la JVRN.

Le Fonds effectue des ventes à découvert en vertu desquelles un titre emprunté est vendu en prévision d'un recul futur de sa valeur de marché, ou utilisé à titre de stratégie de couverture.

Les actifs ou les passifs financiers sont considérés comme détenus à des fins de transaction s'ils sont acquis principalement en vue d'être vendus ou rachetés dans un proche avenir ou si, lors de la comptabilisation initiale, ils font partie d'un portefeuille d'instruments financiers déterminés que le Fonds gère ensemble et qui présentent un profil récent de prise de profits à court terme.

Tous les dérivés et les positions vendeur sont classés dans cette catégorie et sont obligatoirement évalués à la JVRN.

### *Comptabilisation, décomptabilisation et évaluation*

Les achats et les ventes de placements sont normalement comptabilisés à la date de négociation, soit la date à laquelle le Fonds s'engage à effectuer l'achat ou la vente du placement. Les actifs financiers et les passifs financiers sont initialement reconnus à leur juste valeur.

Tous les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière au moment où le Fonds devient une partie aux obligations contractuelles de l'instrument en question. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie du placement a expiré ou quand le Fonds a transféré pratiquement tous les risques et les avantages inhérents à sa propriété. Ainsi, les achats et les ventes de placements sont comptabilisés à la date de transaction.

Le coût des placements repose sur le coût moyen pondéré des placements. Les profits et les pertes réalisés à la vente de placements, y compris le profit ou la perte de change y afférent, sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après leur comptabilisation initiale, tous les actifs financiers et les passifs financiers à la JVRN sont évalués à leur juste valeur. Les profits et les pertes découlant de la fluctuation de la juste valeur sont présentés dans l'état du résultat global au cours de la période où ils sont survenus.

# Fonds de revenu stratégique plus RP

Notes annexes

Au 31 décembre 2024

(en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

---

## *Évaluation de la juste valeur*

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (tels que des instruments dérivés cotés et des valeurs négociées) est fondée sur les derniers cours disponibles à 16 h (heure de l'Est) à la date de présentation de l'information financière et sur la moyenne des cours acheteur et vendeur pour les titres à revenu fixe. Lorsque le cours à 16 h ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, l'administrateur, en consultation avec le gestionnaire de placement, détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur selon les pratiques ayant cours dans le secteur.

Un marché actif est un marché sur lequel les transactions relatives à un actif ou à un passif se déroulent selon une fréquence et un volume suffisants pour fournir des renseignements sur les prix sur une base continue.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée à l'aide de diverses techniques d'évaluation. Le Fonds a recours à une gamme de méthodes et pose des hypothèses en fonction de la conjoncture boursière prévalant à chaque date de clôture. Les techniques d'évaluation utilisées comprennent la comparaison avec des opérations récentes sans lien de dépendance et avec d'autres instruments très similaires, des analyses de la valeur actualisée des flux de trésorerie, des modèles d'évaluation du prix des options de même que d'autres techniques d'évaluation fréquemment utilisées par les intervenants du marché, le tout en tirant le maximum des données du marché et en s'appuyant le moins possible sur des éléments propres à une entité donnée.

### **c) Contrats de swaps sur défaillance**

Les contrats de swaps sur défaillance sont des ententes visant à atténuer l'exposition au risque de crédit de certaines entités émettrices (l'« entité mentionnée ») détenues par le Fonds ou à augmenter l'exposition au risque de crédit de l'entité mentionnée en créant une position d'investissement notionnelle pour le Fonds. Lorsqu'une position d'investissement notionnelle est créée, l'exposition au risque de crédit du Fonds est comparable à l'exposition qui se serait ensuivie si le Fonds avait investi directement dans l'entité mentionnée. En vertu d'un contrat de swap sur défaillance, l'acheteur de la protection, dont l'intention est de réduire son exposition au risque de crédit envers l'entité mentionnée, paie une prime au vendeur de la protection, qui prend en charge le risque de crédit d'une défaillance d'une obligation de l'entité mentionnée. Cette prime est versée à intervalles réguliers pendant la durée du contrat de swap. En échange, l'acheteur de la protection est en droit de recevoir un paiement complet de la part du vendeur de la protection en cas de perte survenant à la suite d'un incident de défaillance de l'entité mentionnée. Un incident de défaillance peut être déclenché par une faillite, une omission de paiement ou une restructuration de l'entité mentionnée. Si un incident de défaillance se produit, le swap peut être réglé soit par une livraison physique de l'obligation pour un produit équivalent à la valeur nominale, soit au moyen d'un paiement en trésorerie équivalent au montant de la perte. La valeur des contrats de swaps sur défaillance est établie par des tiers indépendants.

Les changements à la valeur des contrats de swaps sont comptabilisés à titre de profits (pertes) latents sur placements. Les primes versées ou reçues liées à des contrats de swaps sont incluses dans les produits (charges) liés aux instruments dérivés. Lorsque les contrats de swaps arrivent à échéance ou sont liquidés, les profits (pertes) sont compris dans les profits (pertes) réalisés sur placements dans l'état du résultat global.

### **d) Contrats de swaps de taux d'intérêt**

Un contrat de swap de taux d'intérêt est un contrat négocié en vertu duquel deux parties conviennent d'échanger des paiements périodiques d'intérêts à taux fixe ou à taux variable pendant une période déterminée, lesquels sont calculés en fonction d'un montant notionnel prédéterminé. Des risques peuvent découler des fluctuations inattendues des taux d'intérêt.

# Fonds de revenu stratégique plus RP

Notes annexes

Au 31 décembre 2024

(en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

---

Les contrats de swaps de taux d'intérêt sont présentés dans les états financiers et sont évalués à leur juste valeur actuelle chaque jour d'évaluation. Les prix utilisés pour évaluer les contrats de swaps de taux d'intérêt sont obtenus directement auprès de sources tierces indépendantes. Les paiements périodiques reçus ou effectués à la fin de chaque période d'évaluation, mais avant la résiliation, sont comptabilisés à titre de produits (charges) dans l'état du résultat global.

## e) Contrats de change à terme

Les contrats de change à terme conclus par le Fonds sont des ententes financières visant l'achat ou la vente, à une date ultérieure, d'un montant précis d'une devise sous-jacente à un prix convenu. La juste valeur de ces contrats représente le profit ou la perte qui serait comptabilisé si, à la date d'évaluation, la position était liquidée ou expirée, et elle est présentée à titre de profit ou de perte latent. Lorsque les contrats de change à terme sont liquidés ou viennent à expiration, les profits et les pertes sont réalisés et inscrits à titre de profit net (perte nette) réalisé dans l'état du résultat global.

## f) Contrats à terme normalisés

Les contrats à terme normalisés conclus par le Fonds sont des ententes financières visant l'achat ou la vente, à une date ultérieure, d'un instrument financier à un prix convenu. Ces contrats à terme sont évalués en fonction du profit ou de la perte qui serait réalisé si les positions étaient liquidées à la date d'évaluation. Tous les profits (ou pertes) comptabilisés à la clôture des bureaux à chaque date d'évaluation sont inscrits à l'état du résultat global.

## g) Compensation des instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière si l'entité détient un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

## h) Trésorerie

La trésorerie comprend les dépôts détenus auprès d'institutions financières.

## i) Opérations sur placements et produits tirés des placements

Les placements du Fonds comprennent les opérations boursières traitées jusqu'à 13 h durant les jours ouvrables de la période. Les achats et les ventes de titres sont comptabilisés à la date de la transaction. Les produits d'intérêts (les charges d'intérêts pour les placements vendus à découvert) sont inscrits selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les profits et les pertes réalisés sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividendes, au montant brut.

Les intérêts à recevoir sont présentés séparément dans l'état de la situation financière selon le taux d'intérêt indiqué de l'instrument en question. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Les produits tirés des placements et les dividendes ainsi que les profits ou pertes nets réalisés et latents sont répartis au prorata entre chaque catégorie de parts selon la valeur respective de l'actif net de chaque catégorie par rapport à l'actif net total du Fonds.

# Fonds de revenu stratégique plus RP

Notes annexes

Au 31 décembre 2024

(en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

---

## j) Autres actifs et passifs financiers

Les autres actifs financiers, y compris les montants à recevoir à la vente de placements, les intérêts à recevoir et les souscriptions à recevoir sont évalués au coût ou au coût amorti. Ces actifs sont de courte durée par nature et leur coût amorti se rapproche de leur juste valeur.

À chaque date de clôture, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes en ce qui a trait à ces actifs à un montant équivalent aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie, si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes à un montant équivalent aux pertes de crédit attendues sur une période de 12 mois. Compte tenu de la nature à court terme des créances clients et de la grande qualité de crédit, le Fonds a déterminé que les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues ne sont pas significatives.

De même, les autres passifs financiers, y compris les montants à payer à l'achat de placements, les rachats à payer, les frais de gestion à payer, les intérêts à payer et les frais d'exploitation à payer, sont évalués au coût ou au coût amorti. Ces passifs sont de courte durée par nature et leur coût amorti se rapproche de leur juste valeur.

## k) Coût des placements, placements vendus à découvert et frais d'emprunt

Le coût des actifs financiers et des passifs financiers à la juste valeur représente le montant versé (ou le produit reçu) pour chaque titre et est déterminé selon la méthode du coût moyen, compte non tenu des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille.

## l) Parts rachetables

Le Fonds émet des parts qui sont rachetables à la demande du porteur et qui ne donnent pas des droits identiques. Ces parts sont classées en passifs financiers. Les parts rachetables peuvent être remises au Fonds en tout temps contre un montant en trésorerie correspondant à une part proportionnelle de l'actif net du Fonds attribuable à la catégorie de part concernée.

Les parts rachetables sont comptabilisées au montant de rachat qui est à payer à la date de l'état de la situation financière, si le porteur de parts a exercé son droit de remettre ses parts au Fonds. Les parts rachetables sont émises et rachetées à la demande du porteur à un prix basé sur l'actif net par part du Fonds à la date de la transaction. L'actif net par part se calcule en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie par le nombre total de parts rachetables en circulation de la catégorie concernée.

## m) Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est calculé à la clôture des bureaux à chaque date d'évaluation et représente l'actif net attribuable à chaque catégorie de parts divisé par le nombre respectif de parts en circulation. Chaque jour où la Bourse de Toronto est ouverte est une date d'évaluation.

# Fonds de revenu stratégique plus RP

Notes annexes

Au 31 décembre 2024

(en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

---

## n) Normes IFRS de comptabilité publiées mais non encore adoptées

### *Présentation et informations à fournir dans les états financiers*

En avril 2024, l'IASB a publié la nouvelle Norme IFRS de comptabilité 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme introduit des sous-totaux nouvellement définis dans l'état du résultat net, des exigences relatives au regroupement et à la ventilation des informations, et des informations à fournir sur les mesures de la performance définies par la direction dans les états financiers. La nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027. L'adoption anticipée est permise. Le Fonds évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle norme sur les états financiers.

### *Classement et évaluation des instruments financiers*

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications à la Norme IFRS de comptabilité 9 *Instruments financiers* et à la Norme IFRS de comptabilité 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications ont trait au règlement de passifs financiers au moyen d'un système de paiement électronique et à l'appréciation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers, y compris ceux qui sont assortis de caractéristiques liées à des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »). L'IASB a également modifié les obligations d'information relativement aux placements dans des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») et a ajouté des obligations d'information relativement aux instruments financiers assortis de clauses conditionnelles. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026. L'adoption anticipée est permise. Le Fonds évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur les états financiers.

# Fonds de revenu stratégique plus RP

Notes annexes

Au 31 décembre 2024

(en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

---

## 3 Jugements comptables importants et principales sources d'incertitude relative aux estimations

Lorsqu'il prépare les états financiers, le gestionnaire de placement doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont fondées sur l'expérience antérieure ainsi que sur divers autres facteurs considérés comme étant pertinents. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées régulièrement. Les changements apportés aux estimations comptables sont comptabilisés au cours de la période où l'estimation est révisée si le changement n'a des répercussions que sur cette période, ou au cours de cette période et des périodes futures si ce changement a des incidences sur la période courante et les périodes futures.

Les paragraphes qui suivent présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

### *Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif*

Le gestionnaire de placement exerce son jugement pour sélectionner une technique d'évaluation adéquate lorsque le Fonds détient des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée en ayant recours à une gamme de méthodes et le gestionnaire de placement retient des hypothèses en fonction de la conjoncture boursière prévalant à chaque date de clôture. Les techniques d'évaluation comprennent le recours à des sources indépendantes et réputées en matière d'évaluation des prix, à des cours de courtiers, à des évaluations de contreparties, à des transactions comparables sans lien de dépendance, à des comparaisons avec d'autres instruments très similaires, à des analyses de la valeur actualisée des flux de trésorerie, à des modèles d'évaluation du prix des options de même qu'à d'autres techniques d'évaluation fréquemment utilisées par les intervenants du marché, le tout en tirant le maximum des données du marché et en s'appuyant le moins possible sur des éléments spécifiques à une entité donnée.

### *Présentation des parts rachetables*

IAS 32 exige que les instruments remboursables au gré du porteur soient présentés au passif plutôt qu'en capitaux propres à l'état de la situation financière, à moins que certaines conditions soient respectées. « Remboursable au gré du porteur » s'entend selon IAS 32 d'un instrument qui donne droit à son porteur de le remettre à l'émetteur contre de la trésorerie ou un autre actif financier. Le Fonds distribue le revenu net et les gains en capital en trésorerie (à la demande du porteur de parts). De plus, les caractéristiques des parts rachetables et leur rang de subordination l'une par rapport à l'autre ne sont pas identiques. Par conséquent, les parts rachetables du Fonds ne satisfont pas aux conditions permettant de les classer dans les capitaux propres et elles sont classées dans les passifs financiers à l'état de la situation financière.

## 4 Risques financiers

Compte tenu de la nature de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques financiers, dont le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, le risque de change), le risque de crédit, le risque de liquidité.

Le Fonds est aussi exposé à des risques opérationnels, comme le risque lié à la garde. Le risque lié à la garde désigne le risque de pertes lié aux placements placés en garde en raison de l'insolvabilité ou de la négligence d'un courtier de premier ordre ou d'un dépositaire. Bien que le Fonds dispose d'un cadre juridique approprié pour limiter le risque de perte de la valeur des placements détenus par une contrepartie ou un dépositaire, la capacité du Fonds à transférer ses placements pourrait être compromise en cas de défaillance.

# Fonds de revenu stratégique plus RP

## Notes annexes

Au 31 décembre 2024

(en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

Le programme de gestion du risque global du gestionnaire de placement vise à maximiser les rendements qui peuvent être dégagés en fonction du niveau de risque auquel le Fonds est exposé. Il tente aussi de minimiser l'incidence potentiellement négative de ces risques sur la performance du Fonds. Le gestionnaire de placement réduira le risque en ayant recours aux services de spécialistes en placement chevronnés, en élaborant une politique officielle de gestion des risques assortie de lignes directrices et de limites quant à l'exposition du Fonds à ces risques, en suivant régulièrement les positions du Fonds et les événements survenant sur le marché et en diversifiant le portefeuille de placements tout en respectant les restrictions imposées par les objectifs de placement du Fonds.

### *Risque de marché*

Le risque de marché représente la perte potentielle qui pourrait découler de la variation de la juste valeur d'un instrument financier. Le comité de risque a établi une procédure de gestion des risques afin de surveiller constamment le risque de marché en effectuant plusieurs évaluations de la volatilité du portefeuille et en procédant à des simulations de crise visant le profit et les pertes ainsi que les effets sur le rendement d'un choc sur les taux d'intérêt et les courbes des taux.

### *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt découle de l'incidence, sur la juste valeur des actifs financiers, des passifs financiers et des flux de trésorerie futurs, de la fluctuation des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. Le Fonds détient des placements assortis de taux d'intérêt fixes qui l'exposent au risque de taux d'intérêt sur la juste valeur. Il détient également de la trésorerie et des placements à court terme, qui l'exposent au risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie.

Le tableau ci-dessous présente l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt en fonction des échéances de ses placements et de sa sensibilité à un mouvement de un point de base du taux d'intérêt.

Échéance	31 décembre 2024		31 décembre 2023	
	Juste valeur	Sensibilité	Juste valeur	Sensibilité
	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>				
Moins de 2 ans	409 129 221	13 937	836 228 106	22 716
De 2 à 5 ans	1 314 722 715	497 972	771 959 662	252 290
De 5 à 10 ans	859 292 901	590 263	685 837 182	452 417
De 10 à 30 ans	382 025 720	504 547	446 518 437	684 669
Plus de 30 ans	26 290 941	36 514	13 277 647	22 540
	<u>2 991 461 498</u>	<u>1 643 233</u>	<u>2 753 821 034</u>	<u>1 434 632</u>
<b>Passifs financiers</b>				
De 2 à 5 ans	(183 718)	(9 706)	(108 110 861)	(45 198)
De 5 à 10 ans	(164 042 094)	(158 122)	(125 650 616)	(94 125)
De 10 à 30 ans	(83 827 151)	(126 150)	(65 841 222)	(142 465)
Plus de 30 ans	(1 152 097)	(2 315)	–	–
	<u>(249 205 060)</u>	<u>(296 293)</u>	<u>(299 602 699)</u>	<u>(281 788)</u>
<b>Montant net</b>	<u>2 742 256 438</u>	<u>1 346 940</u>	<u>2 454 218 335</u>	<u>1 152 844</u>

Conformément à la politique du Fonds, le gestionnaire de placement assure le suivi régulier de la sensibilité globale du Fonds au taux d'intérêt, alors que le comité de risque le fait régulièrement.

# Fonds de revenu stratégique plus RP

## Notes annexes

Au 31 décembre 2024

(en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

### Risque de change

Le risque de change correspond au risque que la valeur des instruments financiers varie en fonction des fluctuations des taux de change. Le Fonds investit dans des actifs financiers et passifs financiers (y compris la trésorerie et les placements) libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien et réalise des profits et des pertes sur ces transactions de placement, lesquels pourraient être libellés dans une devise autre que le dollar canadien. Pour atténuer son exposition aux devises, le Fonds peut conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture. Dans le cadre de son processus de gestion des placements, le gestionnaire de placement analyse la position en devises du Fonds.

L'exposition nette au risque de change aux 31 décembre 2024 et 2023 se répartit de la façon suivante en équivalence au dollar canadien :

	31 décembre 2024		
	\$ US	€	£
<b>Actifs monétaires</b>			
Placements à la juste valeur	974 085 155	115 198 428	–
Montant à recevoir à la vente de placements	1 257 885	–	–
Trésorerie	2 032 572	82 096 952	56 358
Actifs liés aux instruments dérivés	48 552 173	3 211 946	–
<b>Total des actifs monétaires</b>	<b>1 025 927 785</b>	<b>200 507 326</b>	<b>56 358</b>
<b>Passifs monétaires</b>			
Placements vendus à découvert à la juste valeur	(166 732 850)	(83 347 068)	–
Montant à payer à l'achat de placements	(1 187 468)	–	–
Passifs liés aux instruments dérivés	(805 672 769)	(117 158 443)	–
Exposition à la catégorie \$ US	(74 045 453)	–	–
<b>Total des passifs monétaires</b>	<b>(1 047 638 540)</b>	<b>(200 505 511)</b>	<b>–</b>
Exposition nette	(21 710 755)	1 815	56 358
Répercussion de 10 % sur l'actif net	(2 171 076)	182	5 636
	31 décembre 2023		
	\$ US	€	£
<b>Actifs monétaires</b>			
Placements à la juste valeur	790 911 343	11 910 797	1 070 543
Montant à recevoir à la vente de placements	25 828 825	–	–
Trésorerie	145 912	11 371 423	570 442
Actifs liés aux instruments dérivés	6 059 995	–	189 116
<b>Total des actifs monétaires</b>	<b>822 946 075</b>	<b>23 282 220</b>	<b>1 830 101</b>
<b>Passifs monétaires</b>			
Placements vendus à découvert à la juste valeur	(122 097 033)	(11 184 792)	(587 791)
Montant à payer à l'achat de placements	(27 330 986)	–	–
Passifs liés aux instruments dérivés	(608 917 798)	(11 796 228)	(1 090 782)
Exposition à la catégorie \$ US	(59 194 902)	–	–
<b>Total des passifs monétaires</b>	<b>(817 540 719)</b>	<b>(22 981 020)</b>	<b>(1 678 573)</b>
Exposition nette	5 405 356	301 200	151 528
Répercussion de 10 % sur l'actif net	540 536	30 120	15 153

# Fonds de revenu stratégique plus RP

## Notes annexes

Au 31 décembre 2024

(en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

---

Si le taux de change du dollar américain, de l'euro et de la livre sterling avait augmenté ou diminué de 10 % par rapport au dollar canadien, toutes les autres variables étant égales par ailleurs, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 2 165 258 \$ (2023 – 585 809 \$). Ce montant représente la meilleure estimation du gestionnaire de placement quant à la fluctuation possible des taux de change compte tenu de leur volatilité.

### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne soit pas en mesure de régler ou de respecter ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds investit la majorité de ses actifs dans des titres qui sont négociés sur un marché actif et peuvent être facilement liquidés aux cours du marché. Rien ne garantit l'existence d'un marché adéquat pour les placements détenus par le Fonds compte tenu de la fluctuation des volumes de négociation et des cours du marché.

Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats possibles en trésorerie de parts rachetables sur une base quotidienne. Conformément à la politique du Fonds, le gestionnaire de placement assure un suivi régulier des liquidités du Fonds. Le Fonds investit dans des instruments financiers qui ne sont pas cotés en bourse, mais qui sont négociés sur un marché hors cote. Pour faciliter la disposition des titres en temps opportun, le gestionnaire de placement achète seulement des titres négociés sur un marché hors cote qui comporte un nombre raisonnable d'intervenants. Du fait d'un suivi constant et des capacités d'emprunt, le gestionnaire de placement estime que le risque de liquidité est minime.

### *Risque de crédit*

Le risque de crédit correspond au risque qu'un débiteur manque à ses obligations et fasse subir une perte financière aux porteurs d'obligations ou aux contreparties. La principale concentration du risque de crédit du Fonds découle de ses placements dans des titres de créance, dont la juste valeur tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. Le Fonds est également exposé au risque de crédit de la contrepartie en ce qui a trait à la trésorerie, aux placements à court terme, aux montants à recevoir de courtiers à la vente de placements et aux montants à recevoir de courtiers et autres actifs. Le gestionnaire de placement gère activement le risque de crédit. Les titres de créance et les instruments dérivés connexes détenus par le Fonds comportaient les notations suivantes :

# Fonds de revenu stratégique plus RP

Notes annexes

Au 31 décembre 2024

(en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

## Titres de créance et instruments dérivés connexes par notation

<b>31 décembre 2024</b>				
<b>Notation</b>	<b>Juste valeur (acheteur)</b>	<b>Juste valeur (vendeur)</b>	<b>Montant notionnel des contrats à terme normalisés</b>	<b>Exposition nette</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
AAA	937 916 646	(83 468 981)	41 763 951	896 211 616
AA	484 788 502	(165 736 079)	55 824 760	374 877 183
A	425 504 834	–	–	425 504 834
BBB	1 090 226 232	–	–	1 090 226 232
BB	53 025 284	–	–	53 025 284
	<b>2 991 461 498</b>	<b>(249 205 060)</b>	<b>97 588 711</b>	<b>2 839 845 149</b>

  

<b>31 décembre 2023</b>				
<b>Notation</b>	<b>Juste valeur (acheteur)</b>	<b>Juste valeur (vendeur)</b>	<b>Montant notionnel des contrats à terme normalisés</b>	<b>Exposition nette</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
AAA	433 886 568	(299 015 243)	14 627 440	149 498 765
AA	520 785 284	(587 456)	–	520 197 828
A	644 732 887	–	–	644 732 887
BBB	1 122 896 926	–	–	1 122 896 926
BB	31 519 369	–	–	31 519 369
	<b>2 753 821 034</b>	<b>(299 602 699)</b>	<b>14 627 440</b>	<b>2 468 845 775</b>

Toutes les transactions sont conclues par l'intermédiaire de membres inscrits à un organisme de réglementation reconnu et sont réglées à la livraison des titres en ayant recours aux services de l'un des courtiers de premier ordre du Fonds, soit Scotia Capitaux Inc., Valeurs Mobilières TD Inc. ou Barclays Bank PLC, ou du dépositaire du Fonds, Northern Trust Corp. Le risque de non-paiement est considéré comme étant négligeable, puisque la livraison des titres vendus n'est effectuée que lorsque le courtier de premier ordre ou le dépositaire a reçu le paiement. Le Fonds est également exposé au risque de crédit lié aux contreparties aux contrats de change à terme, aux contrats à terme sur marchandises, à la trésorerie et aux placements à court terme.

Le tableau ci-dessous fait état de la valeur comptable des actifs financiers aux 31 décembre 2024 et 2023, laquelle représente l'exposition maximale du Fonds au risque de crédit.

### Risque de crédit

	<b>31 décembre 2024</b>	<b>31 décembre 2023</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Placements à la juste valeur	2 989 281 118	2 753 459 374
Montant à recevoir à la vente de placements	62 377 203	31 796 811
Intérêts à recevoir	25 819 893	22 105 985
Trésorerie	84 536 079	20 289 231
Souscriptions à recevoir	–	16 989 826
Actifs liés aux instruments dérivés	2 912 610	465 721
	<b>3 164 926 903</b>	<b>2 845 106 948</b>

# Fonds de revenu stratégique plus RP

## Notes annexes

Au 31 décembre 2024

(en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

### Compensation et montant faisant l'objet d'accords généraux de compensation

Le tableau ci-dessous indique les actifs financiers et passifs financiers du Fonds soumis à compensation, accords généraux de compensation exécutoire et autres ententes similaires. Le tableau se présente par type d'instruments financiers. La colonne « Montant net » indique l'incidence sur l'état de la situation financière du Fonds si tous les droits de compensation étaient exercés.

	Montants compensés			Montants non compensés		
	Actifs/ passifs bruts	Actifs/ passifs bruts compensés	Montants nets présentés	Instruments financiers	Garantie en trésorerie	Montant net
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>31 décembre 2024</b>						
Actifs liés aux instruments dérivés	2 912 610	–	2 912 610	–	–	2 912 610
Passifs liés aux instruments dérivés	(434 105)	–	(434 105)	–	–	(434 105)
<b>31 décembre 2023</b>						
Actifs liés aux instruments dérivés	465 721	–	465 721	–	–	465 721
Passifs liés aux instruments dérivés	(467 862)	–	(467 862)	–	–	(467 862)

### Gestion du capital

Le capital du Fonds est représenté par l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Le Fonds n'est généralement soumis à aucune restriction ni à aucune exigence particulière en matière de capital pour la souscription et le rachat de parts, mises à part les exigences minimales en matière de souscription. Toutefois, en de rares occasions, les droits des porteurs de parts de demander un rachat pourraient être suspendus.

Conformément aux objectifs de placement du Fonds et aux pratiques relatives à la gestion des risques décrites, celui-ci tente d'investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés tout en conservant suffisamment de liquidités pour financer les rachats.

## 5 Évaluation de la juste valeur

Les instruments financiers sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données d'entrée utilisées pour évaluer leur juste valeur. Cette hiérarchie classe au premier rang les prix cotés non ajustés et au dernier rang, les données d'entrée non observables. Si des données d'entrée de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un instrument financier, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données d'entrée significatives pour l'évaluation de la juste valeur. Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

Niveau 1 – prix cotés non ajustés publiés sur les marchés actifs pour des actifs ou des passifs;

Niveau 2 – données d'entrée concernant l'actif et le passif, autres que les prix cotés du niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 – données d'entrée sur les actifs ou passifs qui ne s'appuient pas sur des données observables du marché.

# Fonds de revenu stratégique plus RP

## Notes annexes

Au 31 décembre 2024

(en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

Les tableaux qui suivent présentent les actifs financiers et les passifs financiers du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs.

	31 décembre 2024			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs financiers</b>	\$	\$	\$	\$
Obligations	–	2 989 281 118	–	2 989 281 118
Contrats à terme normalisés	2 180 380	–	–	2 180 380
Actifs liés aux instruments dérivés	–	732 230	–	732 230
<b>Total</b>	<b>2 180 380</b>	<b>2 990 013 348</b>	<b>–</b>	<b>2 992 193 728</b>

<b>Passifs financiers</b>				
Obligations	–	(249 021 342)	–	(249 021 342)
Contrats à terme normalisés	(183 718)	–	–	(183 718)
Passifs liés aux instruments dérivés	–	(250 387)	–	(250 387)
<b>Total</b>	<b>(183 718)</b>	<b>(249 271 729)</b>	<b>–</b>	<b>(249 455 447)</b>

	31 décembre 2023			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs financiers</b>	\$	\$	\$	\$
Obligations	–	2 753 459 374	–	2 753 459 374
Contrats à terme normalisés	361 660	–	–	361 660
Actifs liés aux instruments dérivés	–	104 061	–	104 061
<b>Total</b>	<b>361 660</b>	<b>2 753 563 435</b>	<b>–</b>	<b>2 753 925 095</b>

<b>Passifs financiers</b>				
Obligations	–	(299 602 699)	–	(299 602 699)
Passifs liés aux instruments dérivés	–	(467 862)	–	(467 862)
<b>Total</b>	<b>–</b>	<b>(300 070 561)</b>	<b>–</b>	<b>(300 070 561)</b>

Les placements dont la valeur est basée sur les prix cotés sur des marchés actifs et qui, par conséquent, font partie du niveau 1, regroupent les actions inscrites négociées activement, les instruments dérivés négociés en bourse, les contrats à terme normalisés et certaines obligations souveraines de l'extérieur des États-Unis. Le Fonds ne fait aucun ajustement au prix coté de ces instruments financiers.

Sont classés dans le niveau 2 les instruments financiers négociés sur des marchés qui ne sont pas considérés comme étant actifs, mais dont la valeur repose sur les prix cotés des marchés, des cotations de courtiers ou d'autres sources s'appuyant sur des données observables. Ces instruments regroupent des obligations de sociétés de catégorie investissement, certaines obligations souveraines de l'extérieur des États-Unis, et des instruments dérivés négociés sur un marché hors cote. Comme les placements de niveau 2 incluent les positions qui ne sont pas négociées sur des marchés actifs ou qui sont soumises à des restrictions de transfert, il peut y avoir lieu d'ajuster leur évaluation pour tenir compte de problèmes de transfert. Dans ces cas, les évaluations sont généralement basées sur les informations disponibles sur le marché.

Les obligations comprennent principalement des obligations d'État et de sociétés, qui sont évaluées selon des modèles tenant compte de données, comme l'évolution de la courbe des taux d'intérêt, les écarts de crédit et la volatilité. Comme les données qui sont importantes à l'évaluation sont généralement observables, les obligations et les placements à court terme du Fonds sont classés dans le niveau 2. Aucun placement n'a été classé au sein du niveau 3 au cours de l'exercice et il n'y a eu aucun transfert entre le niveau 3 et les niveaux 1 et 2 au cours des exercices clos les 31 décembre 2024 et 2023.



# Fonds de revenu stratégique plus RP

Notes annexes

Au 31 décembre 2024

(en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

---

## 6 Impôt sur le revenu et distributions

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et, par conséquent, il n'est pas assujéti à l'impôt sur son revenu net, y compris les gains en capital nets réalisés imposables pour l'année d'imposition, lesquels sont versés ou payables aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Cela dit, toute tranche du revenu imposable du Fonds et de ses gains en capital nets réalisés qui n'est pas versée ou payable aux porteurs de parts est imposable entre les mains du Fonds. Le Fonds recouvre habituellement les impôts sur les gains en capital nets réalisés et sur le revenu imposable qui sont impayés ou payables, selon les dispositions de remboursement de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et des lois fiscales provinciales, à mesure que les rachats sont effectués. De façon générale, le Fonds a l'intention de distribuer la totalité du revenu net et suffisamment de gains en capital nets réalisés pour ne pas être assujéti à l'impôt sur le revenu. Les distributions versées ou payables aux porteurs de parts dépassant le revenu net du Fonds aux fins de l'impôt sur le revenu représentent un remboursement du capital des porteurs de parts. Les distributions sont automatiquement réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, à moins que les porteurs de parts aient choisi de recevoir les distributions en trésorerie. Ces dividendes et distributions sont réinvestis à la valeur de l'actif net par part de la catégorie concernée à la date de la distribution ou des dividendes.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, le Fonds a effectué des distributions d'un montant de 110 147 164 \$ (2023 – 94 984 360 \$). Le Fonds a versé un montant de 40 882 670 \$ (2023 – 30 584 094 \$) au titre de distributions en trésorerie et a réinvesti un montant de 69 264 494 \$ (2023 – 64 400 266 \$).

Au 31 décembre 2024, le Fonds avait des pertes en capital pouvant être reportées de 16 729 298 \$ (2023 – 98 420 390 \$) et ne disposait d'aucune perte autre qu'en capital (2023 – néant) pour compenser l'impôt futur.

## 7 Parts émises et en circulation

### Parts émises et variation des parts détenues

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de catégories et un nombre illimité de parts dans chaque catégorie. Les parts du Fonds sont offertes en 15 catégories différentes.

Les parts de catégorie A sont offertes à tous les investisseurs.

Les parts de catégorie F sont offertes aux investisseurs qui sont inscrits à un programme de compte intégré ou de services contre rémunération parrainé par un courtier et qui sont soumis à des frais annuels établis en fonction de l'actif plutôt qu'une commission sur chaque transaction ou, à la discrétion du gestionnaire de placement, à tout autre investisseur pour qui celui-ci n'engage aucuns frais de distribution.

Les parts de catégorie T5 sont offertes aux investisseurs qui recherchent des flux de trésorerie mensuels réguliers qui souhaitent obtenir un taux de distribution annualisé cible de 5 % de la valeur liquidative par part à la fin de l'exercice précédent.

Les parts de catégorie F5 sont offertes aux investisseurs qui recherchent des flux de trésorerie mensuels réguliers et qui sont inscrits à un programme de compte intégré ou de services contre rémunération parrainé par un courtier et qui sont soumis à des frais annuels établis en fonction de l'actif plutôt qu'une commission sur chaque transaction. Les parts de catégorie F5 donnent droit à une distribution mensuelle fixe fondée sur un taux de distribution annualisé cible de 5 % de la valeur liquidative par part à la fin de l'exercice précédent.

Les parts de catégorie M sont offertes uniquement aux entreprises associées et aux sociétés liées du gestionnaire de placement et à leurs administrateurs, dirigeants et employés, et visent à gérer les comptes des clients qui paient des honoraires directement au gestionnaire de placement. Les parts de catégorie M ne sont pas assujétiées aux frais de gestion, mais elles portent leur part proportionnelle de charges communes du Fonds.

# Fonds de revenu stratégique plus RP

## Notes annexes

Au 31 décembre 2024

(en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

Les parts de catégorie O sont offertes aux investisseurs institutionnels, ou à d'autres investisseurs au cas par cas, qui ont été approuvés par le gestionnaire de placement, à sa discrétion, et ont conclu une entente avec celui-ci fixant les modalités d'un placement dans les parts de catégorie O. Aucuns frais de gestion ne sont facturés au Fonds pour les parts de catégorie O, mais les investisseurs devront s'acquitter de frais de gestion négociés.

Le Fonds propose des parts de catégorie P qui ne sont pas offertes par la voie du dépôt d'un prospectus simplifié. Ces parts ne s'adressent qu'aux clients qui possèdent un compte géré par la Financière Banque Nationale inc.

Le Fonds propose également des parts de catégorie P5 qui ne sont pas offertes par voie du dépôt d'un prospectus simplifié. Ces parts ne sont offertes aux clients que par le biais de sa plateforme de comptes gérés sur une base discrétionnaire.

Les parts de catégorie A-\$ US, les parts de catégorie F-\$ US, les parts de catégorie F5-\$ US, les parts de catégorie T5-\$ US, les parts de catégorie M-\$ US, les parts de catégorie P-\$ US et les parts de catégorie P5-\$ US sont aussi disponibles et sont offertes de la même manière que les parts de catégorie A, les parts de catégorie F, les parts de catégorie F5, les parts de catégorie T5, les parts de catégorie M, les parts de catégorie P et les parts de catégorie P5, respectivement, et sont identiques à tous les autres égards, à l'exception qu'elles s'adressent aux investisseurs qui investissent et paient des distributions en dollars américains, et qu'elles sont rachetables en dollars américains.

	Nombre de parts				31 décembre 2024	
	Début de l'exercice	Parts émises	Parts réinvesties	Parts rachetées	Transferts entrants (sortants)	Fin de l'exercice
Catégorie A	6 988 454	2 504 813	232 151	(1 376 428)	(289 508)	8 059 482
Catégorie F	156 693 247	72 922 663	3 370 216	(47 604 013)	105 424	185 487 537
Catégorie F5	–	210 232	1 970	(18 952)	550 857	744 107
Catégorie M	12 290	7 326	637	–	1 708	21 961
Catégorie O	62 761 788	3 878 978	2 978 546	(5 099 147)	–	64 520 165
Catégorie P	14 563 215	4 749 290	35 237	(2 607 919)	(522 227)	16 217 596
Catégorie P5	1 146 875	2 422 598	80 670	(1 049 555)	148 745	2 749 333
Catégorie A-\$ US	128 397	42 167	2 542	(70 360)	113	102 859
Catégorie F-\$ US	4 305 594	1 425 209	148 616	(948 266)	4 619	4 935 772
Catégorie P-\$ US	103 442	52 697	40	(17 692)	(4 674)	133 813
<b>Total</b>	<b>246 703 302</b>	<b>88 215 973</b>	<b>6 850 625</b>	<b>(58 792 332)</b>	<b>(4 943)</b>	<b>282 972 625</b>

	Nombre de parts				31 décembre 2023	
	Début de l'exercice	Parts émises	Parts réinvesties	Parts rachetées	Transferts entrants (sortants)	Fin de l'exercice
Catégorie A	6 591 910	1 646 685	233 235	(1 257 149)	(226 227)	6 988 454
Catégorie F	105 791 722	84 203 527	3 097 315	(37 126 511)	727 194	156 693 247
Catégorie M	11 769	–	521	–	–	12 290
Catégorie O	55 399 078	10 253 375	3 063 057	(5 953 722)	–	62 761 788
Catégorie P	14 517 810	2 484 704	24 314	(1 914 891)	(548 722)	14 563 215
Catégorie P5	–	1 132 715	17 846	(40 079)	36 393	1 146 875
Catégorie A-\$ US	209 409	690	2 726	(84 428)	–	128 397
Catégorie F-\$ US	3 489 091	2 309 901	128 251	(1 623 644)	1 995	4 305 594
Catégorie P-\$ US	100 939	26 869	10	(22 406)	(1 970)	103 442
<b>Total</b>	<b>186 111 728</b>	<b>102 058 466</b>	<b>6 567 275</b>	<b>(48 022 830)</b>	<b>(11 337)</b>	<b>246 703 302</b>

# Fonds de revenu stratégique plus RP

Notes annexes

Au 31 décembre 2024

(en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

---

## Souscriptions

Les souscriptions seront traitées chaque jour d'ouverture de la Bourse de Toronto (chaque « date de transaction »). Les demandes d'achat reçues avant 16 h (heure de l'Est) n'importe quel jour d'évaluation seront traitées en fonction du prix des parts calculé plus tard ce jour-là. Sinon, les demandes seront traitées selon l'évaluation des parts du jour d'évaluation suivant. Il se peut que les demandes soient traitées plus tôt lorsqu'il s'agit d'une journée où les banques ne sont pas ouvertes dans la ville de Toronto, ou lors de toute autre journée qui représente un jour férié dans cette ville. Les demandes reçues après cette fermeture anticipée seront traitées le jour d'évaluation suivant. À la discrétion du gestionnaire de placement, le Fonds pourrait suspendre les nouvelles souscriptions de parts du Fonds.

## Rachats

Les demandes de rachat reçues avant 16 h (heure de l'Est) n'importe quel jour d'évaluation seront traitées en fonction du prix des parts calculé plus tard ce jour-là. Sinon, les demandes seront traitées selon l'évaluation des parts du jour d'évaluation suivant. Il se peut que les demandes soient traitées plus tôt lorsqu'il s'agit d'une journée où les banques ne sont pas ouvertes aux affaires dans la ville de Toronto, ou lors de toute autre journée qui représente un jour férié dans cette ville. Les demandes reçues après cette fermeture anticipée seront traitées le jour d'évaluation suivant. Dans certaines circonstances, le Fonds pourrait suspendre les rachats de parts du Fonds.

## 8 Transactions entre parties liées

### Frais de gestion

En contrepartie des services qu'il offre au Fonds, le gestionnaire de placement reçoit des frais de gestion payables par le Fonds. Les frais de gestion varient pour chaque catégorie de parts. Ils sont calculés et comptabilisés quotidiennement en fonction d'un pourcentage de la valeur de l'actif net des parts des catégories du Fonds, majorés des taxes applicables, et exigibles le dernier jour de chaque mois.

Le taux des frais de gestion annuel de chaque catégorie de parts s'établit comme suit :

- Catégorie A et catégorie A-\$ US – 0,80 % par an
- Catégorie F et catégorie F-\$ US – 0,55 % par an
- Catégorie F5 et catégorie F5-\$ US – 0,55 % par an
- Catégorie T5 et catégorie T5-\$ US – 0,80 % par an
- Catégorie M et catégorie M-\$ US – Frais négociés par les investisseurs et versés directement au gestionnaire de placement. Les frais ne pourront être supérieurs à 0,80 % par an.
- Catégorie O – Frais négociés par les investisseurs et versés directement au gestionnaire de placement. Les frais ne pourront être supérieurs à 0,80 % par an.
- Catégorie P, catégorie P5 et catégorie P-\$ US – 0,25 % par an

Les frais de gestion applicables à l'exercice clos le 31 décembre 2024 totalisaient 12 356 466 \$ (2023 – 9 048 381 \$), dont un montant de 1 190 452 \$ (2023 – 845 412 \$) à titre de frais à payer au gestionnaire de placement au 31 décembre 2024.

# Fonds de revenu stratégique plus RP

Notes annexes

Au 31 décembre 2024

(en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

---

## Frais d'exploitation

En contrepartie du paiement par le Fonds de frais d'administration à un taux fixe annuel, le gestionnaire de placement est responsable de toutes les charges d'exploitation du Fonds autres que certains coûts liés au Fonds décrits dans le prospectus. Les frais d'administration fixes sont de 0,25 % pour toutes les catégories, à l'exception des parts de catégorie O, dont les frais d'administration fixes sont de 0,15 %. Les frais d'administration versés au gestionnaire de placement par le Fonds peuvent, lors d'une période donnée, être inférieurs ou supérieurs aux charges d'exploitation que le gestionnaire de placement engage pour le compte du Fonds. Les charges d'exploitation comprennent, sans s'y limiter, les frais de comptabilité, les honoraires juridiques et de l'auditeur, les frais et charges de l'agent chargé de la tenue des registres et de l'agent des transferts, les frais de dépôt et de garde, tous les coûts et charges associés à la vente de parts, les coûts liés à l'administration, à l'exploitation et aux systèmes, les coûts d'impression et de publication des prospectus, des notices annuelles, de l'aperçu du Fonds et des documents d'information continue, les coûts de services aux investisseurs et des communications, et les droits et coûts liés aux dépôts de documents auprès des autorités de réglementation.

Le gestionnaire de placement peut réduire les frais d'exploitation reçus au cours d'une période et réintégrer le rabais ainsi consenti au Fonds à sa discrétion, de sorte que celui-ci puisse en faire profiter l'investisseur en lui octroyant des parts supplémentaires. Les frais d'exploitation applicables à l'exercice clos le 31 décembre 2024 totalisaient 6 894 720 \$ (2023 – 5 426 283 \$), dont un montant de 655 977 \$ (2023 – 479 224 \$) à titre de frais à payer au gestionnaire de placement au 31 décembre 2024.

## Charges liées au Fonds

Les charges liées au Fonds regroupent les frais liés aux activités du comité d'examen indépendant (le « CEI ») (y compris les coûts liés à la rémunération globale du CEI, à la tenue de réunions et les frais et honoraires de tout conseiller engagé par le comité) ou à d'autres comités consultatifs et à la conformité avec les exigences gouvernementales et réglementaires. Les honoraires du CEI sont payés d'avance. Les charges d'exploitation et les autres coûts du Fonds sont assujettis aux taxes applicables, notamment la TVH.

Les charges liées au Fonds pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 ont totalisé 76 830 \$ (2023 – 89 741 \$).